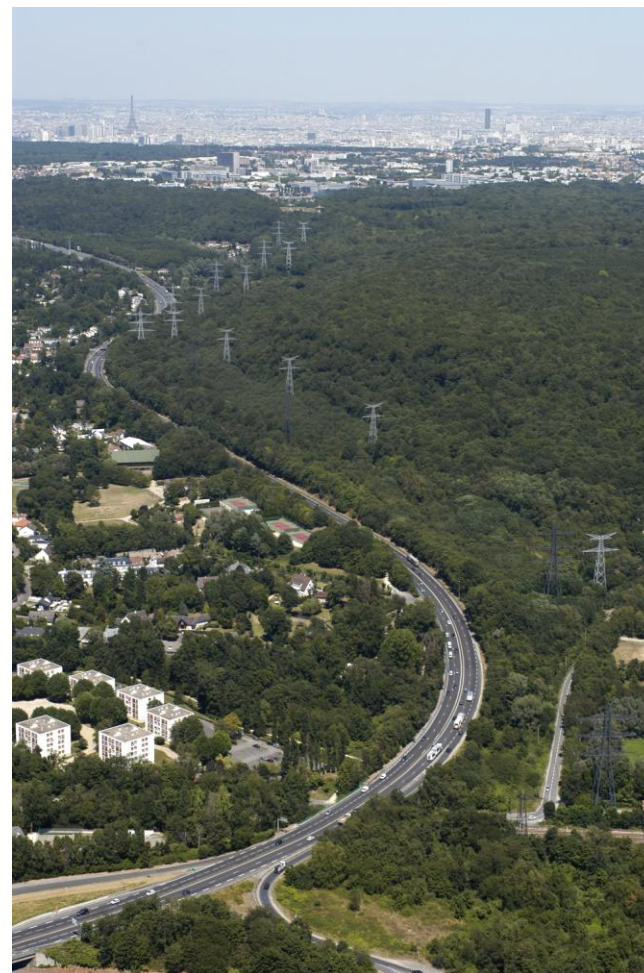




PROTECTIONS ACOUSTIQUES
RN 118 BIÈVRES

Protections acoustiques à Bièvres Concertation

Réunion de présentation
Ferme Ratel, Bièvres – le 22 juin
2011





- Contexte
- Les objectifs du maître d'ouvrage
- Les caractéristiques générales de l'opération soumise à la concertation
- Modalités de concertation et calendrier indicatif



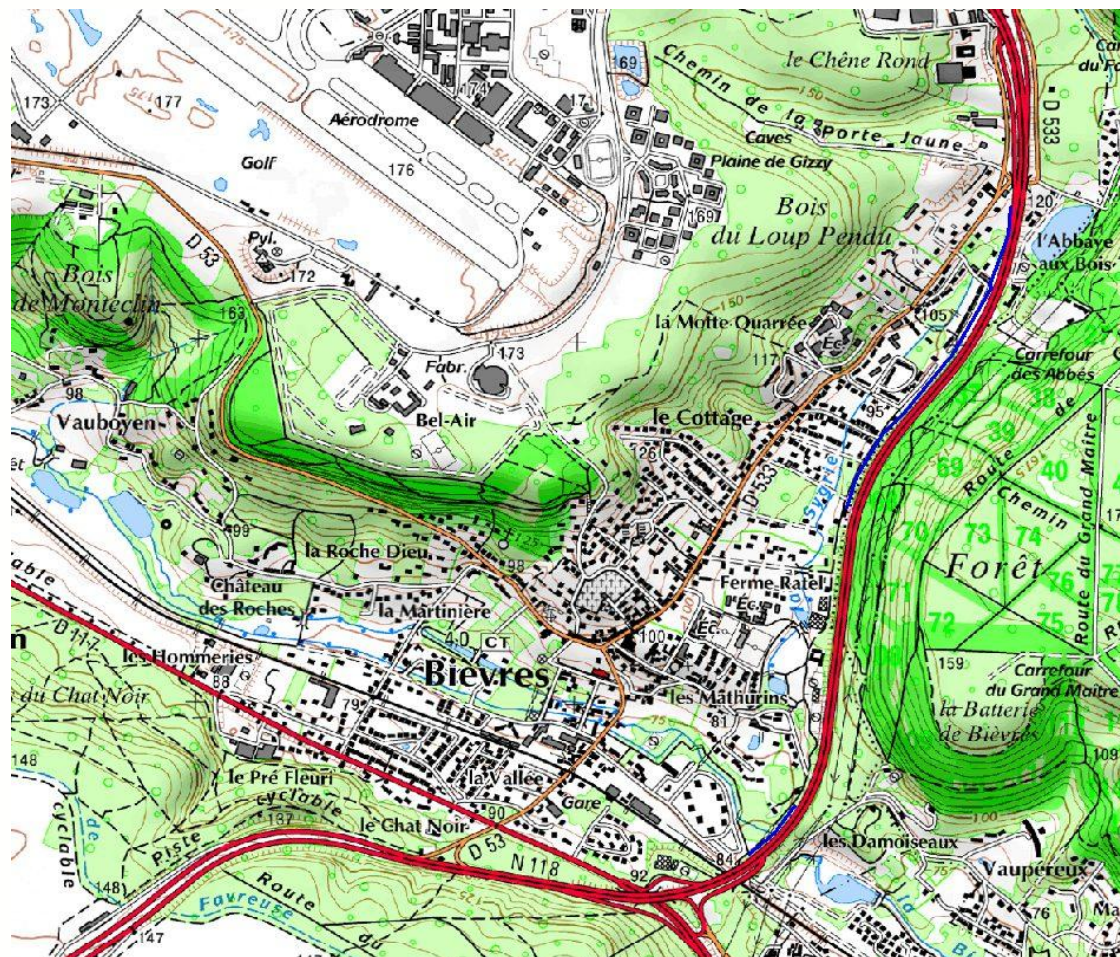
- Commune de Bièvres = 5110 hab, riveraine de la RN 118
- Commune exposée au bruit routier (majoritairement RN118), ferroviaire, aérien.
- Caractéristiques RN 118 :
 - 90 000 veh/j;
 - 2x2 voies;
 - Rampe élevée au droit de Bièvres

Présence d'écrans et de merlons protégeant partiellement la commune, depuis fin des années 70 / début des années 80.
Etude d'une prolongation des écrans dans le cadre d'une éventuelle mise à 2x3 voies



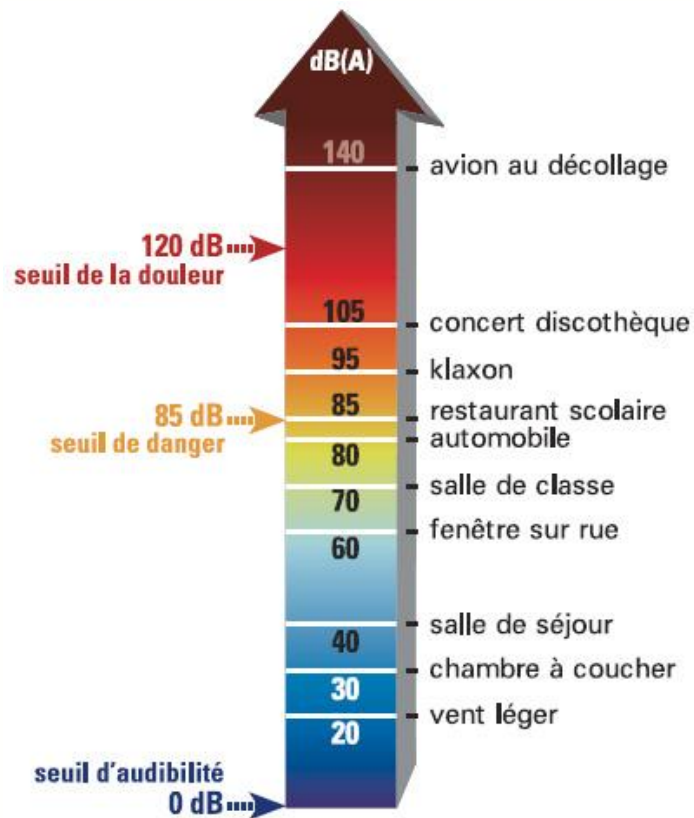
PROTECTIONS ACOUSTIQUES RN 118 BIÈVRES

Contexte



- 3 études acoustiques réalisées depuis 2004 :
 - Évaluation de la contribution sonore de la RN118 (DDE 91 – 2004) ;
 - Diagnostic acoustique territorial commandé par la commune, toutes sources de bruit (2004) ;
 - Étude de dimensionnement de protections (2007-2008), incluant une étude complémentaire, DIRIF.

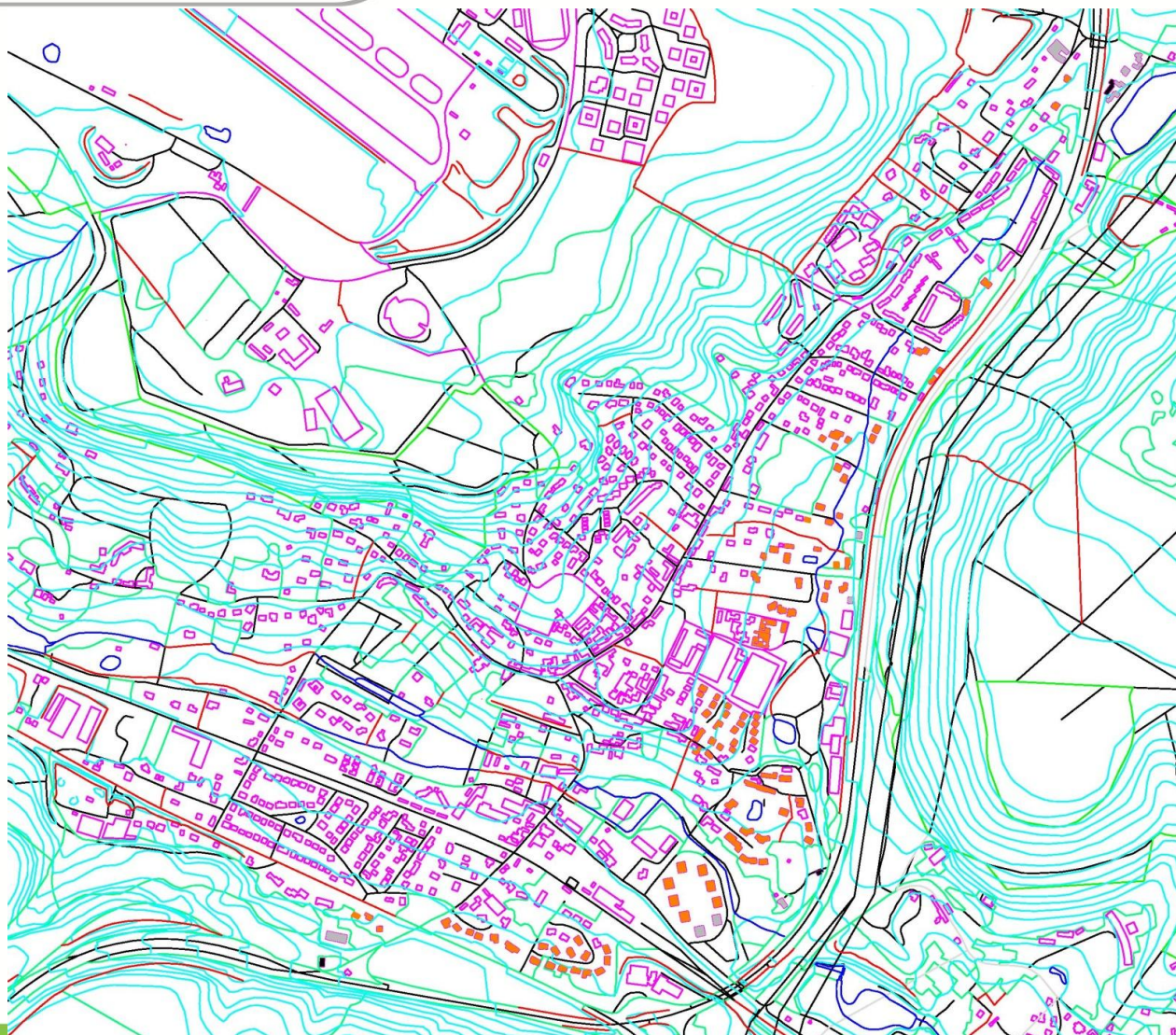
- Niveau de bruit de fond relativement élevé :
 - Points gris du bruit ($L_{aeq} > 65\text{dB(A)}$ de jour): 12 bâtiments en trafic maximum ;
 - Points oranges du bruit ($L_{aeq} > 60\text{ dB(A)}$ de jour) bâtiment en trafic maximum ;
- Points noirs du bruit ($L_{aeq} > 70\text{ dBa}$ le jour, 65 la nuit) : 3 bâtiments.





PROTECTIONS ACOUSTIQUES
RN 118 BIÈVRES

Contexte



•Le contexte réglementaire :

Dans le cas des aménagements neufs

- 65 dB(A) le jour / 60 dB(A) la nuit pour les logements ;
- 60 dB(A) pour les établissements scolaires ;
- 60 dB(A) si zone d'ambiance modérée.

Dans le cas des aménagements sur route existante

- non augmentation du niveau sonore + limites de 65 dB(A) le jour et 60 dB(A) la nuit

Dans le cas des projets de rattrapage des points noirs du bruit :

- ramener en dessous de 65 dB(A) le jour et 60 dB(A) la nuit

Objectif principal :

- se situe dans le cadre d'une politique de **rattrapage** des points noirs du bruit ;
- ramener les habitations exposées à des niveaux > 65 dB(A) à un niveau inférieur à 65 dB(A) ;

Objectifs complémentaire s:

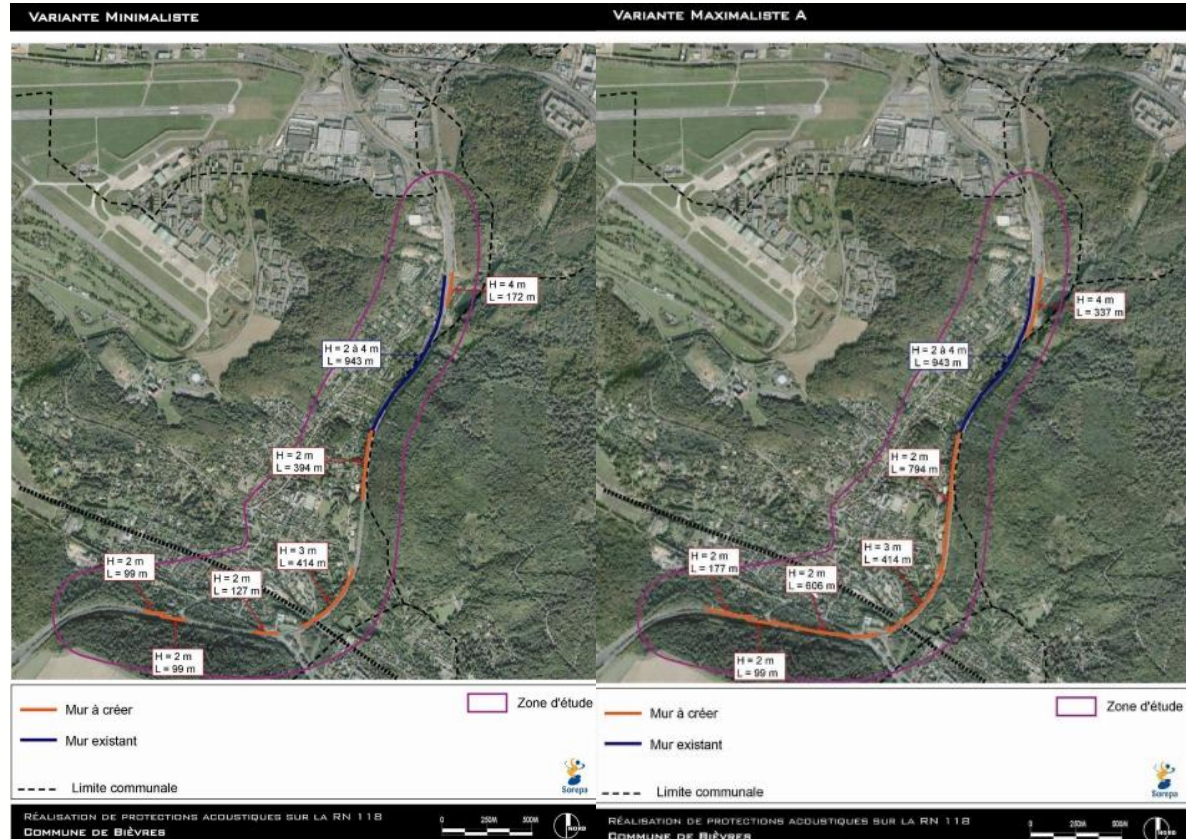
- établir une **continuité** des protections ;
- rafraichissement des écrans existants le long de la RN118 ;

Coût de l'opération :

- 7,6 M€ HT
- Financement: État et Région

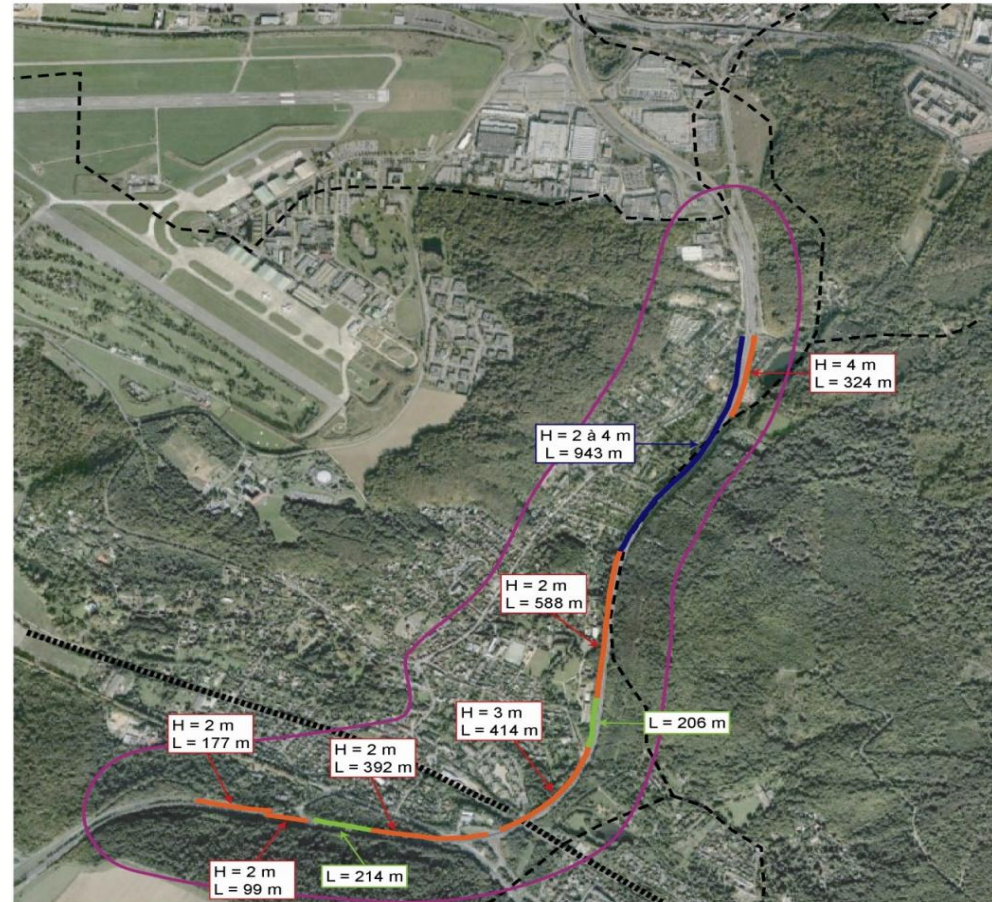
- **Trois variantes étudiées :**

- Variante minimaliste (objectif 65 dB(A)) ;
- Variante maximaliste (objectif 65 dB(A) + continuité) ;
- Variante maximaliste optimisée.





VARIANTE MAXIMALISTE B



- Mur à créer
- Prolongement d'écran (talus)
- Mur existant
- - - Limite communale

Zone d'étude



RÉALISATION DE PROTECTIONS ACOUSTIQUES SUR LA RN 118
COMMUNE DE BIÈVRES

0 250M 500M



Direction régionale
et interdépartementale
de l'Équipement
et de l'Aménagement
NORMANDIE
DIRIF

• Nouveaux écrans :

- côté est (4m de hauteur / 325m)
- côté ouest : 2 à 3m de hauteur / 1,6km
- béton de bois absorbant avec grille pour végétalisation éventuelle

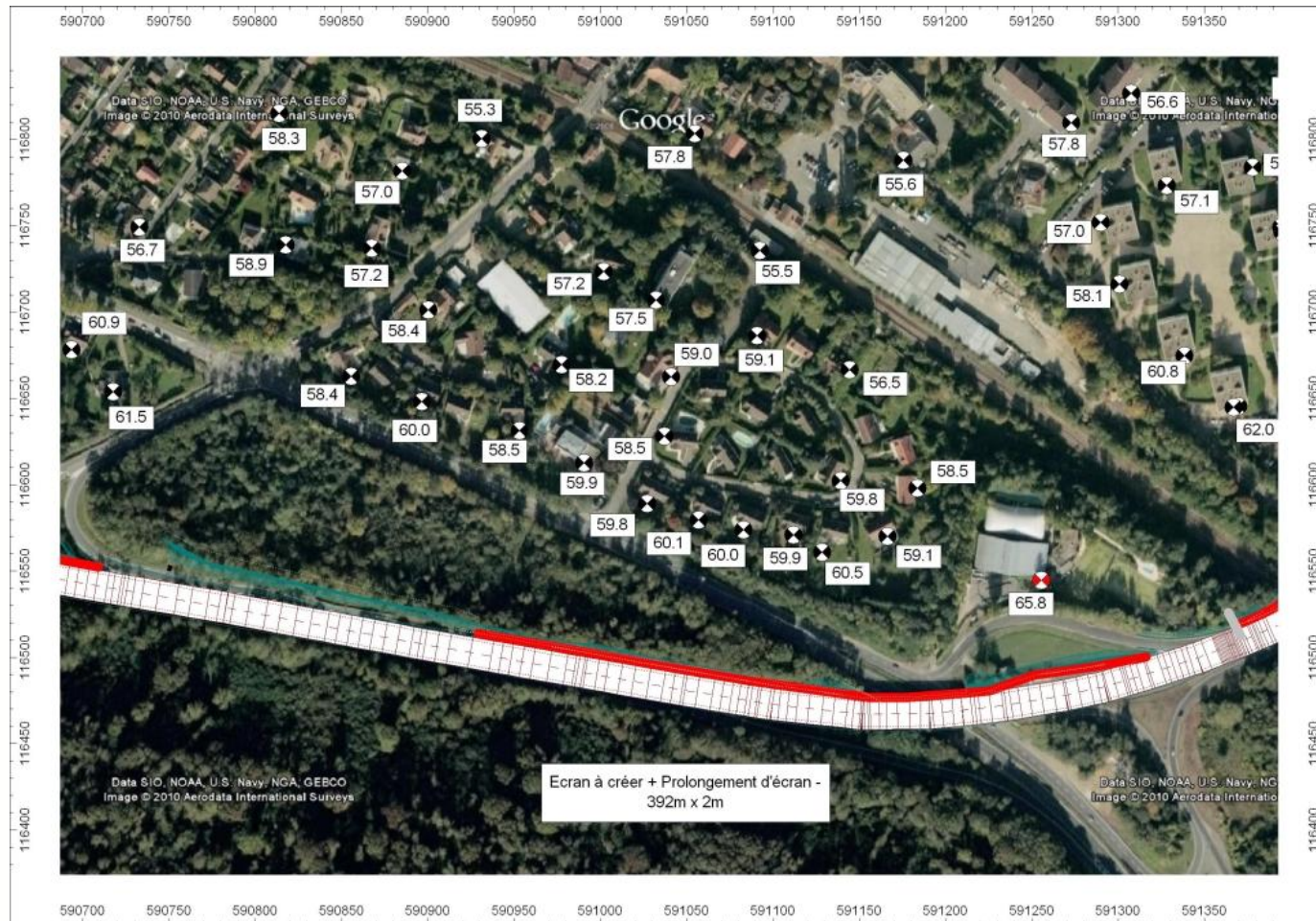
• Écrans sur ouvrages d'art :

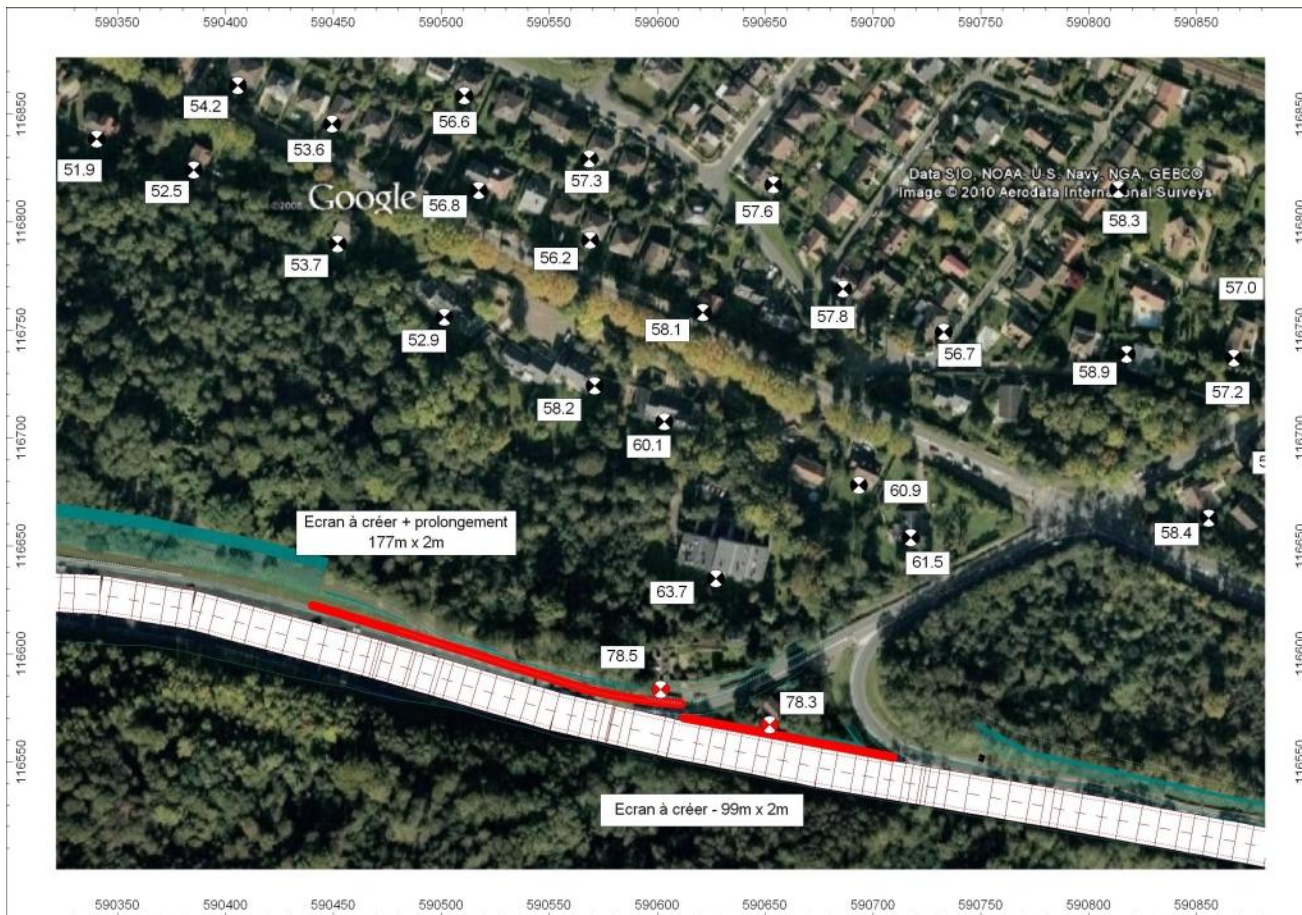
- au dessus de la voie ferrée ;
- au dessus de RD117;

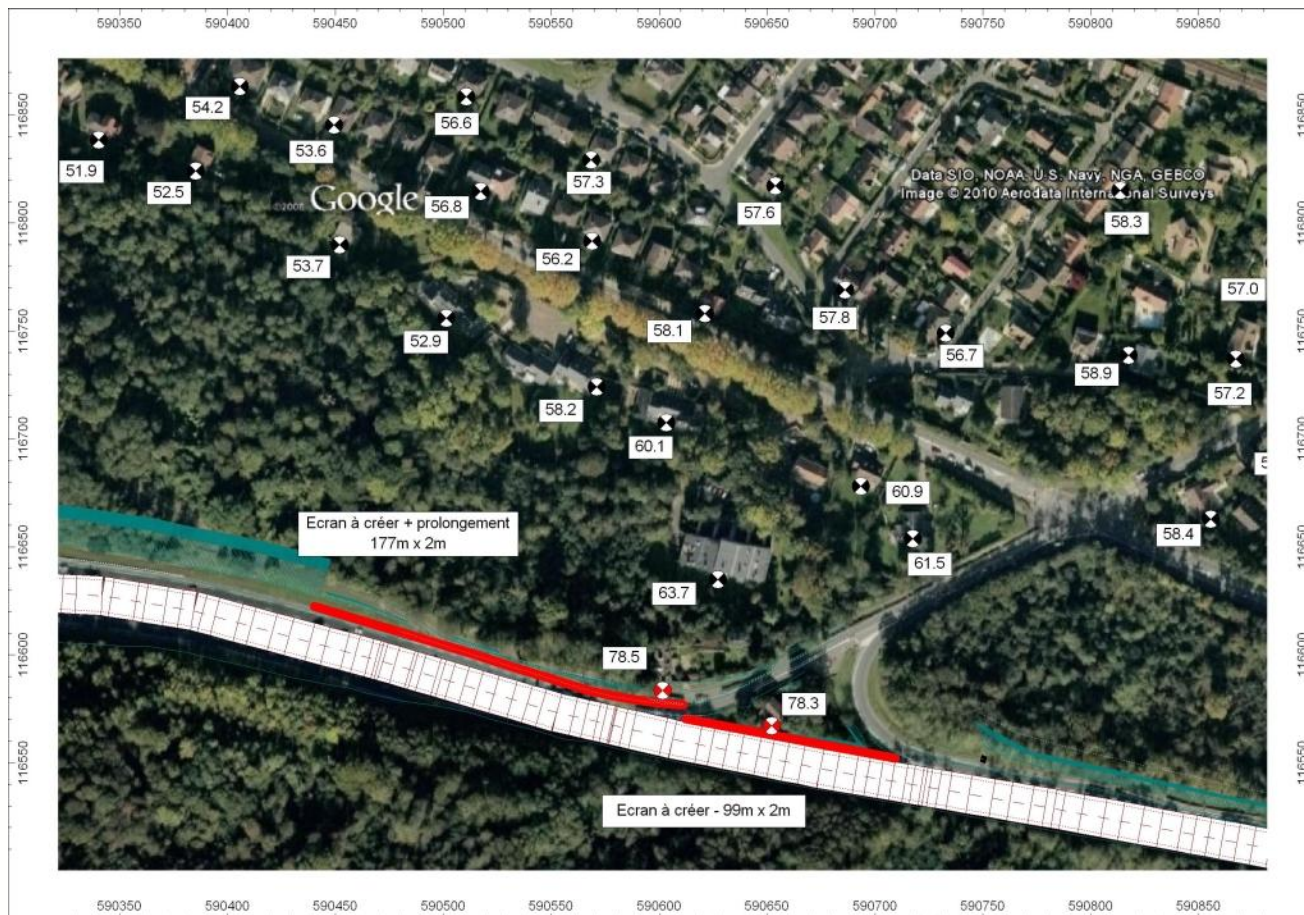








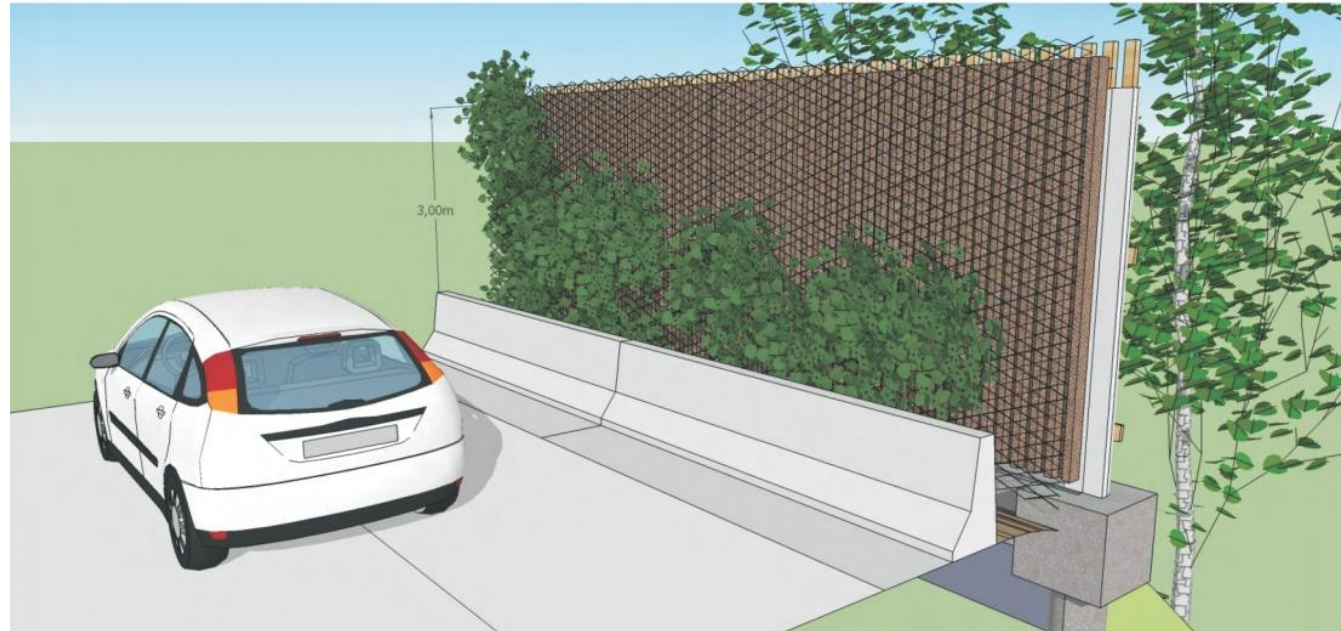






Côté RN118 :

- Panneaux préfabriqués en béton ;
- Parement acoustique en béton de bois ;
- Grille végétalisable



Côté riverains :

- Palissage vertical de bois ;
- Défrichage minimal





PROTECTIONS ACOUSTIQUES
RN 118 BIÈVRES

Caractéristiques générales



Depuis la
RN118



Direction régionale
et interdépartementale
de l'équipement
et de l'aménagement
NORMANDIE
DIRIF



PROTECTIONS ACOUSTIQUES
RN 118 BIÈVRES

Caractéristiques générales



Parc Ratel







PROTECTIONS ACOUSTIQUES
RN 118 BIÈVRES

Caractéristiques générales



Route d'Igny





A proximité de
la voie ferrée



Les difficultés liées au site :

- Exploitation de la RN 118 ;
- Faibles emprises ;
- Fortes pentes ;
- Écrans sur ouvrages d'art → capacité de reprise des charges ;



- Travaux nocturnes ;

- Neutralisation d'une voie de circulation;

- Trois phases :
 - Défrichage ;
 - Réalisation des fondations sur pieux ;
 - Réalisation des écrans et fondations sur semelle

- Durée indicative : 9 mois;

Concertation au titre de l'article L300-2 du code de l'urbanisme, du 17 juin au 1er juillet 2011:

- Avis dans la presse et lettre d'information ;
- Exposition de panneaux d'information en mairie (Bièvres);
- Réunion publique prévue le 22 juin à 21h, Ferme Ratel, allée des Castors à Bièvres;
- Registre d'observation à disposition du public en mairie;
- Adresse email pour contacter l'équipe en charge du projet :

protections-rn118@developpement-durable.gouv.fr

Concertation continue avec la commune de Bièvres et autres, avant et après.

- septembre 2010-avril 2011 : études préalables ;
- juin 2011 : **concertation formalisée** ;
- juillet - septembre : études préalables (reprises) et procédures ;
- octobre 2011 : saisine de l'Autorité Environnementale ;
- fin 2011 / début 2012 : **enquête publique** ;
- 2012 : études de conception ;
- fin 2012 : **lancement des travaux**



PROTECTIONS ACOUSTIQUES
RN 118 BIÈVRES

Merci de votre attention !